

La Semaine Sécurité du Patient (**SSP**) se déroule **du 15 au 19 septembre 2025** et porte le thème suivant :

## **DES SOINS SÛRS POUR CHAQUE NOUVEAU-NÉ ET CHAQUE ENFANT**

L'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, en collaboration avec les structures régionales de vigilance et d'appui du RRÉVA, propose dans ce numéro spécial un ensemble de messages, d'outils et de supports adaptés pour accompagner vos actions de sensibilisation et soutenir la mobilisation de vos équipes autour de cette thématique.

Le thème de cette SSP 2025 est décliné de celui de la journée mondiale de l'OMS : [La Journée mondiale de la sécurité des patients et patientes, 17 septembre 2025](#) : « Des soins sûrs pour chaque nouveau-né et chaque enfant »

Ainsi, à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients 2025, qui se déroule le **17/09/2025**, approprions-nous le slogan qui est « **La sécurité des patients dès le départ !** »

[Journée mondiale de la sécurité des patients 2025](#)



### **AU SOMMAIRE :**

- ✓ Les événements et relais nationaux
- ✓ Les initiatives en région
- ✓ Des partages d'expériences et innovations
- ✓ L'agenda régional et les prochains rendez-vous

## LES EVENEMENTS ET RELAIS NATIONAUX

Vous retrouverez, en ligne sur le site du ministère de la santé, les outils de communication et le programme de la semaine : [Semaine de la sécurité des patients SSP - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#), avec notamment

- ✓ le bilan des actions portées par [la feuille de route nationale pour améliorer la sécurité des patients et des résidents 2023-2025](#), à laquelle l'ARS est associée en tant que copilote de l'**Axe 2 : Agir sur la sous-déclaration des événements indésirables graves liés aux soins**.
- ✓ Les initiatives soutenues par France Assos Santé, dont celles qui se dérouleront dans notre région : [La semaine de la sécurité des patients - du 15 au 19 septembre - Bourgogne-Franche-Comté](#)
- ✓ Les actions menées par la HAS avec, en point d'orgue, la **2<sup>ème</sup> édition du challenge patient « Et chez vous, comment le patient participe-t-il à la sécurité de ses soins »**

Le 17 septembre 2025, cette 2<sup>e</sup> édition récompensera des initiatives où les patients deviennent acteurs de leur sécurité., avec au programme [Flyer-HAS : remise des trophées aux lauréats](#) et table ronde avec experts, soignants et associations.

## LES INITIATIVES EN BOURGOGNE-FRANCHE COMTE



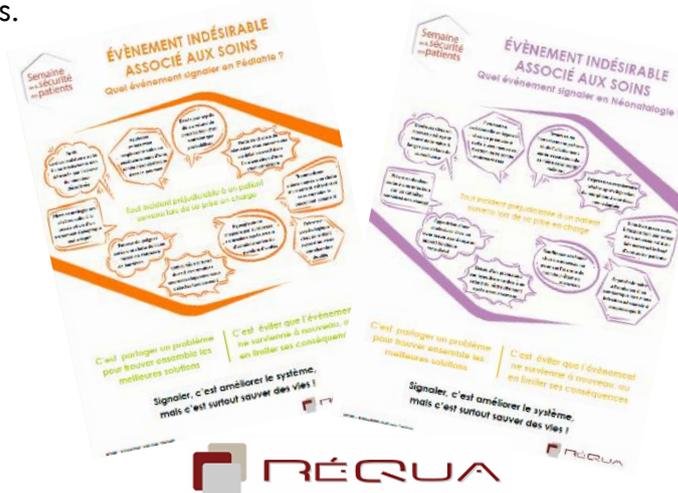
### Des outils concrets pour renforcer la culture de sécurité des soins en 2025

Le **Réseau Qualité (RéQua)** vous proposera pour la semaine SSP cinq outils pour renforcer la culture sécurité auprès des patients et des professionnels.

- Parmi eux : des affiches de promotion du signalement des événements indésirables adaptées aux différentes activités, une carte d'identité du coordonnateur des risques et des méthodes de communication sécurisée.
- Une trame de bilan des signalements et une vidéo sur l'intérêt du récit patient complètent ce kit.
- Ces supports, utilisables durant la Semaine de la sécurité des patients, ont aussi vocation à être pérennisés dans les établissements.

En lien avec la thématique de 2025, **deux affiches de promotion du signalement des événements indésirables associés aux soins ont été créées pour les services de pédiatrie et de néo-natalogie**.

Vous pouvez retrouver tous ces outils proposés sur leur site internet : [www.requa.fr/sanitaire/100/semaine-securite-patient-2025](http://www.requa.fr/sanitaire/100/semaine-securite-patient-2025)





# Le bon antiseptique chez l'enfant



Le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIas) a développé un outil d'aide à la décision permettant de choisir le bon antiseptique en fonction de l'âge de l'enfant, du type de geste invasif, et du contexte clinique, afin de garantir une antiseptie efficace tout en respectant la fragilité de la peau pédiatrique.

Retrouvez le document ici : [Guides et documents : Semaine sécurité des patients](#)

**ANTISEPTISIE DE LA PEAU SAINTE AVANT UN ACTE INVASIF CHEZ L'ENFANT : LE BON PRODUIT AU BON MOMENT**

L'antiseptie cutanée avant toute effraction cutanée est un prérequis, autant chez l'enfant que chez l'adulte, pour prévenir la survenue d'infection liée à un geste invasif.

**ANTISEPTIQUES ADAPTES À L'ÂGE DE L'ENFANT**

**INDICATIONS**

ÂGE	Moins de 1 an	Enfant de 1 à 12 ans	Adolescent de plus de 12 ans
Hygiène des mains	Alcool à 70%	Alcool à 70%	Alcool à 70%
Préparation de la peau avant un geste invasif	Alcool à 70%	Alcool à 70%	Alcool à 70%
Préparation de la peau avant un geste invasif	Alcool à 70%	Alcool à 70%	Alcool à 70%
Préparation de la peau avant un geste invasif	Alcool à 70%	Alcool à 70%	Alcool à 70%

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI - POINTS DE VIGILANCE**

**PROHIBÉ**

- Alcool à 90%
- Alcool à 50%
- Alcool à 30%
- Alcool à 10%
- Alcool à 5%
- Alcool à 0%

**RECOMMANDÉ**

- Alcool à 70%
- Alcool à 60%
- Alcool à 40%
- Alcool à 30%
- Alcool à 20%
- Alcool à 10%
- Alcool à 5%
- Alcool à 0%

**SSP 2025 - Des soins sûrs pour chaque nouveau-né et chaque enfant**



# La sécurité des patients dès le départ : et LE MEDICAMENT ?

**LA SÉCURITÉ DES PATIENTS DÈS LE DÉPART ET LE MÉDICAMENT ?**

**DÈS LA GROSSESSE**

Certains médicaments pris pendant la grossesse peuvent exposer fœtus ou le futur à des altérations potentiellement dangereuses, pouvant entraîner des affections congénitales graves.

Avant de prendre tout médicament, même sans ordonnance, il est essentiel de consulter votre médecin ou un professionnel de santé. Pensez à signaler votre grossesse à chaque consultation ou délivrance de traitement.

Il est essentiel de tracer toutes les expositions médicamenteuses pendant la grossesse car certaines affections peuvent apparaître à distance de la naissance.

**APRÈS LA NAISSANCE**

Pendant l'allaitement, certains médicaments pris par la mère peuvent passer dans le lait maternel et avoir des conséquences néfastes chez le bébé. Un médicament autorisé pendant la grossesse ne l'est pas toujours pendant l'allaitement.

Utilisez toujours le dispositif de dosage fourni, lisez attentivement la notice, et demandez conseil à votre pharmacien en cas de doute. Un erreur de dosage peut entraîner un surdosage et mettre en danger la santé de votre enfant.

**AU COURS DE L'ENFANCE**

- Donnez toujours les médicaments hors de portée et de vue des enfants.
- Ne donnez jamais un médicament à un enfant sans avis médical, même s'il s'agit de produits pour un autre enfant.
- Respectez scrupuleusement la dose et la durée du traitement indiquées.
- Ne gardez pas les médicaments inutilisés : ramenez-les à votre pharmacien.

**LA PHARMACOVIGILANCE DÈS LE DÉPART**

La pharmacovigilance c'est la surveillance des effets indésirables des médicaments à tous les âges de la vie.

Il est essentiel de signaler à votre Centre Régional de Pharmacovigilance non seulement les effets indésirables observés, mais aussi tout effet indésirable pendant la grossesse, même en l'absence de symptômes.

Ces signalements permettent d'analyser les connexions sur les risques ou l'absence de risques liés aux médicaments, en particulier chez les femmes enceintes et les enfants, et de mieux protéger ces populations sensibles.

Pour signaler tout effet indésirable ou exposition pendant la grossesse, vous pouvez remplir le formulaire via le portail des associations (https://securitepatients.com/ouvi).

Le CRPV de Franche-Comté met à disposition une nouvelle affiche intitulée « La sécurité des patients dès le départ ». Elle rappelle les bons réflexes pour un usage sécurisé des médicaments pendant la grossesse, l'allaitement et l'enfance.

Cet outil de sensibilisation vise à promouvoir la pharmacovigilance et à encourager le signalement des effets indésirables. Cet outil peut être relayé auprès des professionnels de santé et du grand public.

[Flyer "la sécurité des patients dès le départ, et le médicament ?"](#)



Par ailleurs, le CRPV vous propose une nouvelle affiche présentant son rôle, son équipe et ses missions. Elle met en avant l'importance de la déclaration des effets indésirables et de la sécurité des patients grâce à un réseau national coordonné.

« Le CRPV de Franche-Comté : un acteur clé pour la sécurité des patients ».

et pour toute déclaration ou question, vous pouvez utiliser le liste internet des CRPV de Bourgogne et de Franche-Comté : <https://www.pharmacovigilance-bfc.fr/>

**L'ÉQUIPE de votre Centre régional de pharmacovigilance et d'information sur le médicament de Franche-Comté**

Docteur Marie-Christine MULLER  
Docteur Anne-Sophie JULLIEN  
Docteur Sylvain BOUTIER  
Docteur Valérie FROST

**+ D'INFOS**

Votre Centre de pharmacovigilance en Franche-Comté

10 rue de la République  
25000 BESANCON  
03 83 31 11 11  
www.pharmacovigilance-bfc.fr

**Les Centres régionaux de pharmacovigilance en France**

**RFCRPV**

10 rue de la République  
25000 BESANCON  
03 83 31 11 11  
www.pharmacovigilance-bfc.fr

**Centre Régional de Pharmacovigilance et d'Information sur le Médicament de Franche-Comté**

10 rue de la République  
25000 BESANCON  
03 83 31 11 11  
www.pharmacovigilance-bfc.fr

Tout se passe, tout va bien.

[Flyer de présentation du centre régional de pharmacovigilance et d'information sur le médicament de Franche-Comté](#)



Centre Régional de Pharmacovigilance Bourgogne

Le CRPV de Bourgogne a élaboré 2 cartes pédagogiques pour sensibiliser les parents aux risques liés aux médicaments chez l'enfant.

Ces cartes présentent les principaux réflexes à avoir pour éviter les erreurs médicamenteuses et sécuriser l'automédication. Il s'agit d'un outil pratique pour renforcer leur vigilance.

[Médicaments chez les enfants : on n'est jamais trop prudent!](#)

[Médicaments chez les enfants : Une erreur est vite arrivée : soyons vigilant pour l'éviter](#)

**Semaine sécurité patients**

**Regles d'Or**

**L'AUTOMÉDICATION CHEZ L'ENFANT**

**Fievre, troubles digestifs...** En cas de symptômes légers, le bon traitement n'est pas forcément un médicament.

En cas de symptômes qui durent, **la bonne option, c'est la consultation.**

Les jouets se prêtent, pas les médicaments ! Même si les symptômes se ressemblent, sans avis médical, **un médicament ne s'échange pas.**

**Un symptôme peut en cacher un autre :** sans avis médical, le traitement d'hier n'est pas forcément adapté aujourd'hui.

Carte créée sous le parrainage du Centre Régional de Pharmacovigilance de Bourgogne

**Semaine sécurité patients**

**Regles d'Or**

**COMMENT PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR ?**

**Lire !** La notice et l'ordonnance sont des alliées précieuses pour utiliser le médicament correctement (bonne préparation, bonne dose...)

**Vérifier !** Les médicaments peuvent se ressembler (les dosettes de sérum physiologique et d'antiseptique par exemple), une confusion est vite arrivée.

**Communiquer !** Quand plusieurs personnes s'occupent de l'enfant, celui qui donne le médicament le dit, pour éviter le surdosage.

**Demander conseil !** En cas d'erreur, votre médecin, votre pharmacien, votre Centre de Pharmacovigilance ou votre Centre Antipoison sont là pour vous aider.

**UR EST VITE ARRIVÉE !**

**vigilant pour l'éviter !**

Carte créée sous le parrainage du Centre Régional de Pharmacovigilance de Bourgogne



## Les pompes PCA

Dans le cadre de sa politique de promotion d'une culture Sécurité, l'ARS en partenariat avec le RRÉVA a mis à disposition des professionnels de santé et des établissements de la région, une boîte à outils pour aider les établissements à sécuriser l'usage des pompes PCA.

Elle est disponible sur la page : [Boîte à outils Semaine de sécurité des patients](#)

Retrouvez également le webinaire d'information ARS/OMEDIT BFC sur le bon usage des pompes PCA du 10 avril 2025 qui a rassemblé plus de 80 personnes :

👉 Le support de présentation : [Présentation PowerPoint](#)

👉 Le webinaire : [\[Webinaire OMEDIT ARS BFC RREVA\] Sécurisation pompes PCA](#)



### Boîte à outils Semaine de sécurité des patients

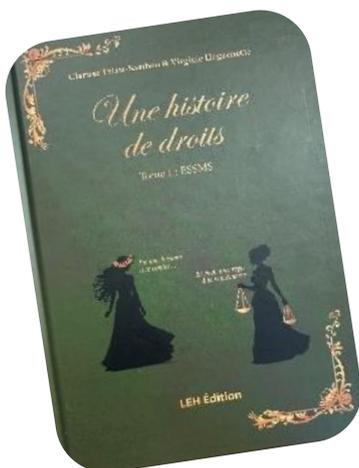
Et bien sûr, retrouvez l'ensemble des travaux conduits par l'ARS et les structures du RRÉVA sur le site internet de l'agence dont :

le **kit du signalement et de la déclaration des EIGS** téléchargeable via ce lien : [kit complet](#)



## Pour rappel : UNE HISTOIRE DE DROITS – TOME 1

**Un livre de contes sensible et pédagogique pour les EHPAD**



Nous vous rappelons la diffusion du livre de contes **Une histoire de droits – Tome 1**, destiné aux professionnels des établissements médico-sociaux de Bourgogne-Franche-Comté. Financé par l'ARS, il a été édité et distribué aux établissements de la région. Conçu par deux chargées de mission du RéQua, engagées dans la promotion des droits des usagers, cet ouvrage aborde la thématique de la maltraitance à travers des récits illustrés pour susciter réflexion et échanges en équipe. Des exemplaires supplémentaires peuvent être acquis directement auprès de l'éditeur, tandis que le **Tome 2**, dédié aux établissements de santé, est en cours de finalisation.

[Présentation du livre et Bon de commande](#)

# STAFFS D'EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE

## s'appuyant sur un groupe d'analyse

### Guide méthodologique à destination des CPTS

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), dans le cadre de l'arrêté du 21 août 2019, ont l'opportunité de contractualiser un volet optionnel portant sur des missions en faveur du développement de la qualité et de la pertinence des soins. Dans ce cadre, elles sont incitées au : « Développement de démarches qualité dans une dimension potentiellement pluriprofessionnelle pour améliorer la qualité et l'efficacité de la prise en charge des patients : **démarches au sein de groupe d'analyses des pratiques pluriprofessionnelles** pour organiser des concertations autour de cas patients (notamment cas complexes), formaliser des retours d'expérience en vue de formuler des pistes d'amélioration et d'harmonisation des pratiques dans une dimension pluriprofessionnelle. »

Dans le cadre d'une mission « Soutien méthodologique collectif sur une approche qualité ciblée » financée par l'ARS Bourgogne Franche-Comté et assurée par le RéQua, un groupe de travail ouvert aux CPTS a été constitué, fin 2024. L'un des objectifs étant de **favoriser le déploiement du travail en équipe au sein de ces structures d'exercice coordonné.**

## DEMARCHE

À la suite de l'appel à participation, les CPTS suivantes -Sud Côte d'Or – Grand Lons – Pays d'Héricourt- ont accepté de contribuer à la co-construction d'un guide méthodologique adapté à leurs organisations, dont ressources et contraintes.

Lors de la première session de travail, 2 approches, développées par la Haute Autorité de Santé HAS dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC), ont été soumises aux participants :

- Exercice coordonné et protocolé d'une équipe pluriprofessionnelle de soins en ambulatoire, HAS, juin 2018
- Staffs d'une équipe médico-soignante, groupes d'analyse de pratiques (GAP). HAS, 2017.

Les participants ont retenu cette dernière méthode

### Quelques éléments de définition :

*Un staff d'une équipe médico-soignante, basé sur la méthodologie d'un groupe d'analyse, est un petit groupe de professionnels qui se réunit régulièrement pour analyser des situations cliniques rencontrées dans leur pratique.*

*À partir de questions identifiées ou de problèmes/dysfonctionnements soulevés, les données de la littérature scientifique et professionnelle sont prises en compte. Une posture réflexive est alors adoptée, permettant d'établir une liaison entre savoirs et actions afin d'intégrer les savoirs dans la pratique professionnelle.*

*La « pratique réflexive » amène le professionnel à réfléchir sur sa pratique de manière critique et constructive tout en créant des liens avec les connaissances (scientifiques ou autres) pour analyser l'action pendant qu'elle se déroule ou après qu'elle s'est déroulée.*

	FREINS	LEVIERS FORCES RÉUSSITES
INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Le manque de temps</li> <li><input type="checkbox"/> Le manque de rémunération</li> <li><input type="checkbox"/> Le manque d'outils dédiés</li> <li><input type="checkbox"/> Le manque d'organisation interne, de communication</li> <li><input type="checkbox"/> Le manque de formation, de compétences en interne</li> <li><input type="checkbox"/> la difficulté d'implication</li> <li><input type="checkbox"/> Acculturation à la qualité et à la gestion des risques</li> <li><input type="checkbox"/> Professionnels de santé présents sur des sites différents</li> <li><input type="checkbox"/> Nombre important d'acteurs</li> <li><input type="checkbox"/> Accessibilité aux différents dossiers métiers par professionnels</li> <li><input type="checkbox"/> CPTS non effectrice de soins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> La prise de recul individuelle ou collective, le « pas de côté »</li> <li><input type="checkbox"/> Le choc à la suite d'un événement marquant</li> <li><input type="checkbox"/> Dynamisme de la CPTS</li> <li><input type="checkbox"/> Compétences en animation de réunion</li> <li><input type="checkbox"/> Connaissance du territoire et de ses professionnels</li> <li><input type="checkbox"/> Existence de réunions entre pairs (médecins),</li> <li><input type="checkbox"/> Existence de réunions thématiques (ex: plaies chroniques)</li> <li><input type="checkbox"/> Initiatives de professionnels pour organiser des rencontres interprofessionnelles</li> <li><input type="checkbox"/> Pluridisciplinarité dont social</li> <li><input type="checkbox"/> Existence de logiciel pour le suivi de projet (ex: PLEXUS)</li> </ul>
EXTERNE	MEENACES	OPPORTUNITÉS
	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Temporalité différente entres acteurs de la CPTS (salariés, libéraux, hospitaliers)</li> <li><input type="checkbox"/> Inégalité de l'implication (individuelle ou par métiers)</li> <li><input type="checkbox"/> Méconnaissance de la CPTS</li> <li><input type="checkbox"/> Manque d'information (relais)</li> <li><input type="checkbox"/> Surcharge et sur sollicitation</li> <li><input type="checkbox"/> Manque de sens</li> <li><input type="checkbox"/> Adhésion ressentie comme "forcée"</li> <li><input type="checkbox"/> Taille de la CPTS (force ou faiblesse) // nombre de libéraux et des structures</li> <li><input type="checkbox"/> Étendue du territoire</li> <li><input type="checkbox"/> Absence de ressource experte dédiée pour la veille réglementaire et scientifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Feuille de route DGOS</li> <li><input type="checkbox"/> Politique régionale Schéma Régional SRS</li> <li><input type="checkbox"/> Volets ACI et valorisation auprès de la CPAM (ou autre forme de rémunération)</li> <li><input type="checkbox"/> Personnes ou acteurs ressources en externes Experts sur le territoire (par exemple : équipes mobiles, spécialistes)</li> <li><input type="checkbox"/> Volonté d'agir ensemble des structures sanitaires, médico-sociales et sociales du territoire</li> <li><input type="checkbox"/> Soutien de partenaire institutionnels (ARS et délégations territoriales, CPAM, Ordres, URPS, Fédération nationale des CPTS) ou structures d'appui (FEMASCO, RéQua/ERAGE)</li> <li><input type="checkbox"/> Soutien financier via CPOM et ACI</li> </ul>

### Analyse Avantages, inconvénients, freins et leviers identifiés

L'analyse SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats), conduite avec les représentants des CPTS participantes, a permis de questionner la faisabilité de mise en œuvre de cette méthode.

## Résultats, Conclusion

2 sessions de travail collaboratif et 1 session de relecture validation ont permis la formalisation du **guide « Staffs d'équipe pluriprofessionnelle s'appuyant sur un groupe d'analyse – Guide méthodologique à destination des CPTS »**.

Pour rendre en compte la maturité des organisations ainsi que les ressources dont elles disposent, ce guide identifie 2 niveaux possibles pour la mobilisation de cette méthode qualité :

- Niveau 1 : Analyse de la pratique par l'approche parcours dont prise en charge ;
- Niveau 2 : Analyse de la pratique par l'approche « problème/dysfonctionnement ».

A partir de l'expérience des participants, l'approche méthodologique HAS a été déclinée en éléments pratiques adaptés aux CPTS. Le guide comporte ainsi des éléments relatifs :

- à l'organisation (fréquence, préparation, animation, participants conviés pour les niveaux 1 et 2)
- aux différentes étapes de mise en œuvre de cette méthode d'amélioration des pratiques en CPTS :
  - Sélection de dossiers ou situations cliniques (repérage, inclusion, exclusion)
  - Recherche d'information et de documentation de référence
  - Présentation & analyse des situations (dont posture de l'animateur, synthèse et traçabilité)
  - Actions d'amélioration - suivi du projet
- à l'évaluation du dispositif au regard des éléments contractualisés, valorisables lors du dialogue de gestion.

Le guide est disponible sur le site du RéQua : [https://www.requa.fr/soins\\_premier\\_recours/100/staffs-d-equipe-pluriprofessionnelle-s-appuyant-sur-un-groupe-d-analyse-cpts.html?action=afficherP&idA=15&idP=607](https://www.requa.fr/soins_premier_recours/100/staffs-d-equipe-pluriprofessionnelle-s-appuyant-sur-un-groupe-d-analyse-cpts.html?action=afficherP&idA=15&idP=607)



## AGENDA

### Les prochains temps forts en région pour le 2ème semestre 2025

#### 3<sup>e</sup> journée du Centre Régional d'Antibiothérapie de Bourgogne-Franche-Comté (CRAtb BFC)



Participez à cette journée dédiée à la lutte contre l'antibiorésistance et au bon usage des antibiotiques.

 **Mardi 18 novembre 2025, de 9h à 16h30**

 Salle Edgar Faure, Place de l'Europe, 39100 Dole

 03 80 48 72 61

 *Inscription gratuite mais obligatoire (places limitées à 100)*

Merci de compléter le formulaire ci-après, [Le CRAtb BFC organise son 3ème symposium - CRATB](#), pour valider votre inscription et d'adresser votre réponse par mail à l'adresse :

 [centre.antibiotherapie.bfc@chu-dijon.fr](mailto:centre.antibiotherapie.bfc@chu-dijon.fr)

**Et bonne nouvelle** 

Nous l'attendions, vous l'attendiez... :  Le nouveau site du **CRATB-BFC** est en ligne !

Explorez-le dès maintenant et n'hésitez pas à le partager autour de vous.  <https://cratb-bfc.fr/>

Journée de prévention des infections en établissements de santé et en établissements médico-sociaux organisée par le CPias BFC



L'Écrin – Rond-Point de l'Europe  
21240 Talant

📅 Jeudi 25 septembre 2025

🕒 De 8h30 à 17h00

👉 Formulaire de pré-inscription : [Congrès CPias BFC](#)



Ce rendez-vous permettra aux professionnels de partager leurs expériences, d'actualiser leurs connaissances et d'échanger autour des stratégies de prévention et de sécurité sanitaire.

## Journée Certification & Partenariat avec le patient

Le RéQua, l'ARS et la HAS organisent une journée destinée aux établissements sanitaires qui souhaitent dynamiser leur démarche qualité.

### Programme

JOURNÉE RÉGIONALE



SANITAIRE



Jeudi 9 octobre 2025



TALANT (proche de Dijon)



De 9h à 17h

Une journée pour :

- ✓ partager des retours d'expérience (contention/isolément, urgences vitales, soins éco-responsables),
- ✓ entendre l'experte **Marie-Pascale Pomey**, chercheuse et co-directrice du Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public à Montréal et les interventions de la **HAS** et de **France Assos Santé**

Les présentations de la journée seront disponibles prochainement sur le site du RéQua.

JOURNÉE RÉGIONALE

MÉDICO-SOCIALE

### Préparation à l'évaluation HAS par retours d'expériences

Le 04 novembre 2025 de 9h à 17h

Salon du Colisée - Parc des Expositions de Chalon sur Saône

Une rencontre dédiée à la préparation à l'évaluation HAS par retours d'expériences, en présence de l'ARS et de la HAS, destinée en priorité aux professionnels des structures médico-sociales évaluées courant 2026.

Et n'oubliez pas que vous avez la possibilité de recevoir directement dans votre boîte mail le bulletin régional du RRéVA, le **CRIQUET'S**

